

## Les universités Bretagne-Sud et Bretagne Occidentale se rapprochent dans une alliance stratégique

Paris - Publié le jeudi 26 janvier 2017 à 12 h 36 - Essentiel n° 85547

L'[Université de Bretagne Occidentale](#) et l'[Université Bretagne-Sud](#) lancent l' "alliance des universités de Bretagne atlantique", qui se concrétise par un rapprochement des politiques respectives, la réponse commune à des appels à projets et le partage de bonnes pratiques, annoncent-elles, le 26/01/2017.

Cette alliance s'inscrit « dans le cadre de la dynamique initiée par la création de la [Comue Université Bretagne Loire](#) et de la réponse commune à l'AAP I-Site "Brest UniverSEatech" [dont la candidature à la seconde vague du PIA 2 n'a pas été retenue] », indiquent les deux établissements qui rappellent que chaque université garde son identité et son autonomie. Elle bénéficie par ailleurs du soutien de la région Bretagne via la conclusion prochaine d'un contrat tripartite d'objectifs et de moyens région/UBO/UBS.

« Je travaille sur ce projet d'alliance depuis le début de mon mandat, au printemps 2016. Les équipes de nos deux établissements se sont rencontrées, nous étions déjà impliqués ensemble dans le projet d'I-Site Brest UniverSEatech. Aujourd'hui, nous sommes en train de construire nos projets d'établissement dans le cadre du contrat de site de l'Université Bretagne Loire qui sera signé l'été 2017, nous avons donc souhaité renforcer les partenariats entre nos deux universités qui avaient déjà des convergences évidentes », déclare [Matthieu Gallou](#), président de l'[UBO](#), à News Tank, le 26/01/2017.

« Nos deux universités sont complémentaires notamment sur la thématique de la mer. Ce projet d'alliance est à la fois concret et stratégique. Nous voulons contribuer à des projets communs, partager nos pratiques, co-financer des thèses, et pouvoir partager les profils de postes des personnels enseignants-chercheurs quand on décide de recruter », affirme [Jean Peeters](#), président de l'[UBS](#) à News Tank.

---

### Actions communes

Les universités Bretagne-Sud et Bretagne Occidentale s'investissent dans cette alliance en ayant notamment comme perspective le [PIA 3](#).

« Nous avons eu des échanges avec le MENESR et le [CGI](#), après notre échec à l'I-site, et nous souhaitons nous positionner par exemple sur des projets d'écoles universitaires de recherche », indique Matthieu Gallou.

Ces écoles ont pour objectif de « rassembler des formations de master et de doctorat ainsi qu'un ou des laboratoires de recherche de très haut niveau », selon le CGI.

## Recherche et innovation

En recherche et innovation, l'UBS et l'UBO s'engagent à financer ensemble :

- des contrats doctoraux d'établissement ;
  - le développement de laboratoires internationaux associés ;
  - le développement de recherches en cybersécurité et structures industrielles.

« Concernant les contrats doctoraux, nous recherchons les points où la valeur est la plus forte, dans notre cas, il s'agit notamment des thématiques liées à la mer, aux matériaux, aux STI. Il ne s'agit pas d'une alliance chapeau, nous voulons, avec l'UBS, mieux coordonner nos actions et nos laboratoires communs pour soutenir les projets qui ont du sens », indique Matthieu Gallou.

Les deux universités étudient aussi la création d'une filiale commune.

### Projet d'I-site UniverSEAtch

Porté par l'UBO, le projet I-site UniverSEAtch s'articule autour des problématiques de la mer. Il ne faisait pas partie des projets présélectionnés dans le cadre de la seconde vague de l'appel à projets I-dex/I-site du PIA 2, annoncés par le MENESR le 24/06/2016.

Les notes données par le jury au projet d'UBO, dont News Tank a obtenu copie, se constituaient de 2 A, 6 B et 4 C. « D'après l'évaluation du jury, nous échouons du côté de la gouvernance. Or notre groupement rassemble des organismes de nature très variée. La question de l'université cible, on ne pouvait pas y répondre autrement que métaphoriquement. Nous n'avons pas voulu masquer la réalité en faisant croire à un hypothétique projet de fusion d'ici 20 ans », déclarait Matthieu Gallou à News Tank, le 28/06/2016.

## Formation et vie étudiante

Dans le domaine de la formation, les deux universités souhaitent :

- développer des formations communes en SHS ;
  - élargir à l'UBS le dispositif d'accès aux études de santé ;
  - développer une action en faveur de l'attractivité des formations scientifiques.

« Nous avons déjà des formations communes avec l'UBS qui vont d'ailleurs être proposées à la co-accréditation. Nous avons également un parcours Santé à l'UBO (médecine, odontologie, sage-femme...) que ne propose pas l'UBS. L'UBO est également candidate à l'expérimentation Pluri-pass [alternative à la Paces], à l'image de ce qui est fait à Angers, et si nous sommes lauréats, nous pourrions la mettre en place aussi avec l'UBS », ajoute Matthieu Gallou.

Les partenaires estiment par ailleurs que « l'action culturelle, sportive et sociale s'enrichira du rapprochement dans les dispositifs de régimes spéciaux d'études et d'accueil de la diversité des publics, de participation croisée à des événements ayant lieu sur nos territoires et de l'organisation commune d'événements sportifs et culturels ».

## Université Bretagne-Sud



Université  
de Bretagne-Sud

Créée par décret du 07/02/1995, l'Université Bretagne-Sud est la quatrième et la plus jeune université bretonne. Elle appartient à la Comue Bretagne-Loire.

Elle comprend près de 9 000 étudiants et 500 enseignants et enseignants-chercheurs, répartis dans les six composantes de l'université, situées sur les campus de Vannes, Lorient, et Pontivy (IUT de Lorient).

Président : Jean Peeters

Université Bretagne-Sud  
4 Rue Jean Zay  
56100 Lorient - FRANCE



Fiche n° 1484, créée le 19/02/14 à 11:42

## Université de Bretagne Occidentale



- Statut : EPSCP

- Création : 1971

- Membre de la Comue UBL (Université Bretagne Loire)

- Chiffres-clés : 18 000 étudiants, 1 000 enseignants, 994 Biatss, 260 000m<sup>2</sup>

(Brest, Quimper, Morlaix, Saint Bireux, Vannes et Rennes).

- Composantes : 6 UFR, 6 instituts (Eurix, IAE, Ipag, IUEM, Irem, IFMK et géoarchitecture) 2 IUT et 3 écoles (Espé, Esiab et Sages-femmes) ; 34 unités de recherche.

- Budget : 185 M€ (2016)

- Président : Matthieu Gallou (29/03/2016)

---

Université de Bretagne Occidentale

3 rue des Archives

CS 93837

29238 Brest Cedex 2 - FRANCE

Téléphone : 02 98 01 60 00



Fiche n° 1748, créée le 28/04/14 à 11:44 - MàJ le 28/04/14 à 11:46

---

© News Tank Education 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »